

DOSSIER DE MARIAGE

L'officier d'état civil **vous auditionne tous les 2 ensemble**
lors du dépôt du dossier complet en mairie.
Uniquement sur RDV.

Date et heure souhaitée :

1^{er} futur époux(e)

Votre nom	
Vos Prénoms	
Votre adresse	N°.....Rue.....
(Domicile ou résidence)	
Code postal	Commune.....
Votre N° de téléphone	.../.../.../.../...Courriel.....
Votre profession	
Êtes-vous célibataire (1)(2)	Célibataire – Union libre - Veuf(ve) – Divorcé(e) – Pacsé(e)
Votre date de naissance	.../.../..... Lieu de naissance.....
Votre nationalité	
Identité de votre mère/père	Nom et Prénom(s).....
	☐ Décédé(e) le.....
	Célibataire – Union libre - Veuf(ve) – Divorcé(e) – Pacsé(e)
	Son adresse n°.....Rue.....
	Code postale..... Commune.....
	Sa profession.....
Identité de votre mère/père	Nom et Prénom(s).....
	☐ Décédé(e) le.....
	Célibataire – Union libre - Veuf(ve) – Divorcé(e) – Pacsé(e)
	Son adresse n°.....Rue.....
	Code postale..... Commune.....
	Sa profession.....
Votre domicile après mariage	
Contrat de mariage	☐ Oui
	☐ Non
Envisagez-vous un mariage religieux	☐ Oui
	☐ Non
Avez-vous des enfants en commun	☐ Oui, combien.....
	☐ Non

☐ Je soussigné(e).....atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et à être à l'heure le jour de la cérémonie.

SIGNATURE

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) On ne peut pas se marier si l'on est engagé dans les liens d'un précédent mariage

2nd futur époux(e)

Votre nom	
Vos Prénoms	
Votre adresse	N°.....Rue.....
(Domicile ou résidence)	
Code postal	Commune.....
Votre N° de téléphone	.../.../.../...Courriel.....
Votre profession	
Êtes-vous célibataire (1)(2)	Célibataire – Union libre - Veuf(ve) – Divorcé(e) – Pacsé(e)
Votre date de naissance	.../.../..... Lieu de naissance.....
Votre nationalité	
Identité de votre mère/père	Nom et Prénom(s)..... ☐ Décédé(e) le..... Célibataire – Union libre - Veuf(ve) – Divorcé(e) – Pacsé(e)
	Son adresse n°.....Rue.....
	Code postale..... Commune.....
	Sa profession.....
Identité de votre mère/père	Nom et Prénom(s)..... ☐ Décédé(e) le..... Célibataire – Union libre - Veuf(ve) – Divorcé(e) – Pacsé(e)
	Son adresse n°.....Rue.....
	Code postale..... Commune.....
	Sa profession.....
Votre domicile après mariage	
Contrat de mariage	☐ Oui ☐ Non
Envisagez-vous un mariage religieux	☐ Oui ☐ Non
Avez-vous des enfants en commun	☐ Oui, combien..... ☐ Non
☐ Je soussigné(e).....	atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et à être à l'heure le jour de la cérémonie.

SIGNATURE

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) On ne peut pas se marier si l'on est engagé dans les liens d'un précédent mariage

Attestation de témoin

(Articles 200 à 203 du code de procédure civile, article 441-7 du code pénal)

Votre identité :

☐ Madame

☐ Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) : _____

Votre nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) :

Vos prénoms : _____

Vos date et lieu de naissance :/...../.....

Votre profession : _____

Votre adresse :

Complément d'adresse : _____

Code postal : | | | | | Commune : | | | | |

Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties : Oui ☐ non ☐

Si oui, précisez lequel : _____

Sachant que l'attestation sera utilisée en justice et connaissance prise des dispositions de l'article 444-7 du code pénal réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts ci-après rappelés :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

(cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main) :

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

Pièce à joindre :

- Un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant votre signature.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (prénom, nom) : _____
certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à : _____ Le 1.../1.../1...

Signature

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.



Nous sommes là pour vous aider

N° 11527°03



Attestation de témoin 2

(Articles 200 à 203 du code de procédure civile, article 441-7 du code pénal)

Votre identité :

 Madame

Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) :

Votre nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : _____

Vos prénoms : _____

Vos date et lieu de naissance : L L L L L L

Votre profession :

Votre adresse :

Complément d'adresse :

Porto real | | | | Commune -

Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties : Oui ☐ non ☐

Si oui, précisez lequel : _____

Sachant que l'attestation sera utilisée en justice et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts ci-après rappelés :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

(cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main) :

Pièce à joindre :

- Un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant votre signature.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (prénom, nom) : _____
certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à : _____ Le 11/11/11

Signature

(Articles 200 à 203 du code de procédure civile, article 441-7 du code pénal)

(cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main) :

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

Pièce à joindre :

- Un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant votre signature.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (prénom, nom) : _____
certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à : _____ Le L L L L L L L L L L

Signature



Nous sommes là pour vous aider

N° 11527*03

cerfa

Attestation de témoin 4

(Articles 200 à 203 du code de procédure civile, article 441-7 du code pénal)

Votre identité :

☐ Madame

☐ Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) :

Votre nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) :

Vos prénoms :

Vos date et lieu de naissance :

à

Votre profession :

Votre adresse :

Complément d'adresse :

Code postal Commune :

Pays :

Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties : Oui ☐ non ☐

Si oui, précisez lequel :

Sachant que l'attestation sera utilisée en justice et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts ci-après rappelés :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

(cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main) :

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

Pièce à joindre :

- Un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant votre signature.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (prénom, nom) : _____
certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à : _____ Le 1...1...1...

Signature

PIÈCES À FOURNIR
Dépôt du dossier complet en mairie.
Uniquement sur RDV.

Vous devez fournir l'original de chacun des documents demandés.

Chacun de vous 2 doit fournir les documents suivants :

- ☐ **Pièce d'identité** (original et photocopie). Selon votre situation, cela peut être une carte d'identité, un passeport, un permis de conduire, une carte de résident, une carte de séjour ou tout autre document avec photographie délivré par une autorité publique.
- ☐ **Justificatif de domicile** ou de résidence daté de plus de 1 mois (bail locatif, quittance de loyer, facture d'eau, électricité ou gaz, avis d'imposition ou de non-imposition, attestation France Travail (anciennement Pôle emploi), attestation de l'employeur, etc.).
À noter : Les factures de téléphonie mobile et les RIB ne sont pas admis.
- ☐ **Acte de naissance** de moins de 3 mois au dépôt du dossier complet (la mairie de Braine ne peut accéder directement à vos données d'état civil auprès de votre commune de naissance).
- ☐ Si un contrat de mariage est conclu, vous devez fournir le **certificat du notaire**.

Vous ou votre futur époux êtes veuf ou veuve

- ❖ Vous devez fournir des **documents supplémentaires**, par exemple, l'acte de décès ou l'acte de naissance (avec mention du décès) du conjoint décédé.

Ni vous, ni votre futur époux n'êtes résidents de votre commune de mariage

- ❖ Votre mariage peut être célébré **dans la commune** du domicile ou de la résidence (principale ou secondaire) **d'un de vos parents**.
 - ❖ Vous devez fournir un **justificatif de ce domicile ou de cette résidence**, daté de plus de 1 mois (bail locatif, quittance de loyer, facture d'eau, électricité ou gaz, avis d'imposition ou de non-imposition, attestation France Travail (anciennement Pôle emploi), attestation de l'employeur, etc.).
- À noter :** Les factures de téléphonie mobile et les RIB ne sont pas admis.

Documents à fournir par les témoins

(2 témoins **du mariage** minimum et 4 témoins **du mariage** maximum)

Pour chacun de vos témoins, vous devez fournir les informations suivantes :

- ❖ Copie du document d'identité. (photo acceptée)
- ❖ Nom de naissance et nom d'usage
- ❖ Prénom(s)
- ❖ Date et lieu de naissance
- ❖ Situation maritale
- ❖ Profession
- ❖ Domicile

*L'officier d'état civil **vous auditionne tous les 2 ensemble** lors du dépôt du dossier complet en mairie. **Uniquement sur RDV.***

*L'annonce du mariage est effectuée par la publication des bans.
Ce sont des avis affichés à la porte de la mairie par l'officier d'état civil.
Ils contiennent les informations suivantes :*

- ❖ *Prénoms, nom, profession, domicile ou résidence de chacun de vous 2*
- ❖ *Lieu où le mariage doit être célébré.*

*Ils sont affichés **pendant 10 jours** à la porte des mairies suivantes :*

- ❖ *Mairie du mariage*
- ❖ *Mairie où vous ou votre futur époux avez votre domicile.*

*Le mariage **ne peut pas être célébré avant le 10^e jour qui suit la publication des bans.***

*Le jour de la célébration du mariage est **fixé en accord avec la mairie** et les futurs époux, à condition que le dossier de mariage soit complet et à jour.
Le mariage doit être célébré dans l'année qui suit l'expiration du délai de 10 jours.*